

## HONORAIRES

### Honoraires de gestion courante :

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| ➤ Pour un quittancement inférieur à 450 €            | 7,5 % HT soit 9,00 % TTC |
| ➤ Pour un quittancement compris entre 450 € et 600 € | 7 % HT soit 8,40 % TTC   |
| ➤ Pour un quittancement supérieur à 600 €            | 6 % HT soit 7,20 % TTC   |
| ➤ Local commercial                                   | 8 % HT soit 9,60 % TTC   |

### Honoraires de location :

#### **Baux soumis disposition de la loi n°89-469 du 6 juillet 1989 :**

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20,00 % à la charge du locataire

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10,00 € le m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3,00 € le m<sup>2</sup>

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20,00 % à la charge du bailleur

- Honoraires d'entremise et de négociation : offerts
- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10,00 € le m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3,00 € le m<sup>2</sup>

#### **Autres baux :**

Location local commercial ou professionnel : 1 mois de loyer TTC à la charge du preneur

Location parking, garage, cave : 83,33 € HT soit 100,00 € TTC

### Garantie « loyers impayés, dégradations immobilières » :

- Local d'habitation vide : **2,50 %** HT soit 3,00 % TTC sur tous les encaissements
- Local d'habitation meublé : **2,10 %** HT soit 2,52 % sur tous les encaissements

## HONORAIRES

### Rémunération à la vacation :

En cas de constitution par le mandataire de dossier de contentieux ou de sinistre :

Frais de constitution d'un dossier contentieux locataire (dossier commissaire de justice, avocat, etc.) : 50,00€ HT, soit 60,00 €TTC au taux actuel de la TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

Frais de gestion d'un sinistre d'assurance 50,00 € HT, soit 60,00 € TTC au taux actuel de la TVA de 20 %, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

### Avis de déménagement ( lors de la sortie du locataire en place ) :

8,33 € HT soit 10,00 € TTC

### État des risques naturels et technologiques :

12,54 € HT soit 15,05 € TTC

### Fournitures des éléments pour la déclaration annuelle des revenus fonciers, taxe additionnelle déclaration de TVA :

25,08 € HT soit 30,10 € TTC

### Gestion financière, administrative et comptable des travaux, marchés de travaux :

Montant à partir de 800,00 € HT jusqu'à 10 0000 € HT : 3,00 % HT soit 3.60 %€ TTC

Montant supérieur à 10 000 € HT : 2.5 % HT soit 3.00 % TTC

## LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- Copie de la pièce d'identité des propriétaires ou du gérant ( SCI )
- Extrait kbis si Société ou SCI
- Copie de l'attestation de propriété ou acte de propriété correspondant aux lots à louer
- Copie de la dernière Taxe Foncière
- Copie du dernier décompte de charge de l'immeuble
- Copie des diagnostics techniques obligatoire pour la mise en location ( DPE, plomb, amiante, surface habitable )
- Copie du règlement intérieur
- Attestation d'assurance en responsabilité civile propriétaire non occupant

---

HONORAIRES

---